Le spécialiste des voyages sportifs

28 Rue du Fbg St Martin, 7 résidence La Vénerie,
60300, Senlis, France
+ 33(0)6 49 87 25 61 - marathon.sab@gmail.com
www.sportifsabord.com

S.A.S.U SPORTIFS A BORD
cap.7 622,45 € Lic.IM060120006 RC SENLIS 379 747 439
RCP HISCOX 02477862 - Garantie financière APST

TOURS

BULLETIN D'INSCRIPTION MARATHON DE LONDRES 21 AVRIL 2024

VOS COORDONNEES à remplir en ligne et à envoyer par mail à marathon.sab@gmail.com ou par courrier postal avec copie de passeport

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville drancy Pays FRANCE

Email N° Portable +33

Email N° Portable +33

INFORMATIONS VOYAGE

Réf. Option 13S1248 /1 Lieu de Départ PARIS GARE DU NORD Avec Transport ☐ Sans Transport ☐

Nombre de nuits 3 Date de départ 19/04/2024 Date de retour 22/04/2024

Type de chambre ☐ 1pers./ 1 lit. ☐ 2 pers. / 1 lit. ☐ 2 pers./2 lits ☐ 3 pers./ 2 lits. ☐ Chambre partagée

INFORMATIONS CLIENTS INSCRITS * cases modifiables

M. Me *	Nom	Prénom	Date de naissance	Age	Sexe M/F *	Nation.	Marathon *	Temps Estime 02:03	Club	Taille T-shirt *
M.					M		COUREUR			L
M.					F		ACCOMPAGNAN			M
Me					F		ACCOMPAGNAN			

SERVICES	NOMBRE DE PERSONNE		PRIX		TOTAL
Acompte Option 1 Réf.13S1248/1 3 NUITS Eurostar + Hôtel **avec dossard**		X	515 €	=	0 €
Acompte Option 1 Réf.13S1248/1 3 NUITS Eurostar + Hôtel **sans dossard**		X	310 €	=	0 €
Acompte Option 2 Réf.13S1248/2 3 NUITS Hôtel seul **avec dossard**		X	465 €	=	0 €
Acompte Option 2 Réf.13S1248/2 3 NUITS Hôtel seul **sans dossard**		X	260 €	=	0 €
T-Shirt SAB		X	30 €	=	0 €
Pasta Party		X	38 €	=	0 €
Visite Panoramique		X	35 €	=	0 €
Diner Dimanche Soir		X	40 €	=	0 €
Assurance Annulation		X	45 €	=	0 €
TOTAL DE L'ACOMPTE A VERSER PAR CHEQUE ou VIREMENT				=	0 €

PARTIE OFFICIELLE RESERVEE

En mon nom et aux noms des personnes inscrites sur ce bulletin, j'accepte les conditions d'inscription décrites sur la brochure et au dos du bulletin. La personne qui complète ce document le signe et le date, et ce faisant accepte de régler les indemnités dues en cas de rupture de contrat aux noms des personnes ci-dessus.

DATE & SIGNATURE

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les conditions de ventes sont celles du décret n° 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou séjours.

RÉSERVATIONS

Vous devez compléter et nous retourner ce bulletin, daté et signé, accompagné d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de SPORTIFS A BORD ou bien effectuer un virement bancaire, sur le compte CIC Chantilly - IBAN: FR76 3002 7172 9800 0206 5300 187- BIC: CMCIFRPP d'un montant comprenant :

- l'acompte du voyage indiqué pour chaque tour sur nos plaquettes
- le montant du droit d'inscription aux courses
- l'assurance annulation, si demandée

PRIX

Tous nos prix sur nos plaquettes s'entendent par personne. Nos prix sont établis en regard des tarifs et des taux des changes en vigueur à la date du 02/06/23. Les prix couvrent les services mentionnés dans notre confirmation de réservation et n'incluent pas les dépenses à caractères personnels, boissons, frais de parking et de garages. Nos prix sont calculés sur la base des accords passés avec nos fournisseurs et prennent en compte les frais perçus par les différents intervenants. Etant acceptés librement par le client qui reconnaît en avoir pris connaissance lors de la réservation, aucune contestation les concernant ne pourra être admise à son retour.

CHAMBRE PARTAGÉE

Les personnes seules demandant à partager une chambre à deux se verront dans l'obligation de régler le supplément chambre individuelle si nous ne recevons d'autre demande dans le même sens. Elles en seront informées au plus tard un mois avant la date de départ.

RÉVISION DES PRIX

Nos prix sont établis sur la base des conditions économiques en vigueur à la date indiquée sur nos plaquettes et sont dépendants des différents facteurs intervenant dans leur calcul, tels que le coût du transport, lié en particulier au coût du carburant, les redevances et taxes diverses (TVA locales, taxes d'aéroport, de sécurité, de séjour...), les taux de change. Ils sont révisables en fonction de la variation de l'un ou de l'autre de ces facteurs.

ANNULATION DE LA PART DE L'ORGANISATEUR

Nos tarifs sont établis sur la base d'un minimum de participants à chacun de nos voyages. Si nous n'obtenons pas ce minimum de participants, nous nous réservons le droit d'annuler le voyage. Vous en serez avertis, au plus tard, quatre semaines avant la date de départ. La totalité de votre acompte vous sera retourné.

RESPONSABILITÉ

SPORTIFS A BORD ne saurait être tenu responsable en cas de retards, pannes, avaries, faits de grèves, catastrophes naturelles avant et pendant le voyage ainsi que l'interruption ou la suppression de parcours inspirée par la sécurité ou l'intérêt des voyageurs. SPORTIFS A BORD ne pourra être tenu responsable si les organisateurs d'un événement sportif changent de date ou l'annulent. Le voyage aura lieu suivant le programme établi sur la plaquette. Aucun remboursement, exceptés les droits d'inscriptions aux courses seront effectués.

FRAIS D'ANNULATION

En cas d'annulation de la part du client quels qu'en soient les motifs, il sera retenu les frais suivants par personne :

- 90 € de frais de dossier pour toute annulation après la signature du bulletin d'inscription
- Du 1 Décembre 2023 au 1er Janvier 2024: 150 €
- Du 1 Janvier au 4 Février 2024: 360 €
- Après le 5 Février 2024: 100 % du prix du voyage

Ces frais sont remboursables dans le cadre des conditions de la compagnie d'assurance ASSURINCO, consultables en ligne sur notre site si vous avez souscrit à l'assurance annulation au moment de votre inscription, à l'exception des frais de dossier. Toute annulation devra se faire par lettre recommandée avec accusé réception adressée à notre agence. La date de réception de cette lettre sera la date de référence pour le dossier d'annulation.

FORMALITÉS

Un passeport valide six mois après la date de retour est nécessaire pour les ressortissants français. Il se peut que nous ayons besoin d'un visa électronique pour entrer en Grande Bretagne en Avril 2024. Coût approx. 21€. nous vous tiendrons informer. Les participants devront être en règle avec les formalités propres à leur situation personnelle et des pays de destination. Si elles n'étaient pas remplies au moment du départ, empêchant celui-ci, le montant du voyage serait perdu pour le participant. De même si le passager ne se présente pas aux heures et lieux de convocation.

DROIT À L'IMAGE

Par sa participation à nos voyages, chaque client autorise expressément SPORTIFS A BORD (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre d'un voyage en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.